

# Communiqué de M. le premier président Bertrand Louvel et de M. le procureur général Jean-Claude Marin, présidents du Conseil supérieur de la magistrature

01/03/2017



Une atmosphère survoltée se développe dans le milieu politique depuis quelques jours autour du travail de la Justice.

Les uns prétendent qu'elle est instrumentalisée par l'Exécutif.

Celui-ci réplique qu'il soutient la liberté d'action des magistrats.

En réalité, la Justice n'encourt pas plus les reproches outranciers qui lui sont faits qu'elle n'a besoin de soutiens d'où qu'ils viennent.

Les magistrats suivent leur rythme en toute indépendance sous le seul contrôle des juridictions supérieures, de même qu'ils ont le devoir de ne pas s'engager publiquement dans le débat électoral.



## Contact presse

### Mail

- [scom.courdecassation@justice.fr](mailto:scom.courdecassation@justice.fr)

### Guillaume Fradin

- +33 (0)1 44 32 65 77
- +33 (0)6 61 62 51 11

### Pierre Albert-Roulhac

- +33 (0)1 44 32 65 76
- +33 (0)6 61 62 10 29